

Concarneau, le 8 novembre 2017

LETTRE OUVERTE À

Copie au Syndic d'Attalens

Monsieur Philippe Dumas
Président de la SDA
Case postale 98
CH – 1616 Attalens

Concerne : Discrimination de membres et conflit à titre personnel

Monsieur le Président,

Sans aucune légitimité, à Noël 2013, vous engagiez les hostilités contre Denis Reguin et Marianne Reguin-Eliès, fidèles membres depuis 2005 de la SDA, en préparant leur éjection du Caravaning de la Faye et la spoliation de leurs biens.

Il est grand temps que vous convoquiez officiellement une assemblée extraordinaire de notre association pour avouer où vous a conduit votre soif de pouvoir absolu.

L'ordre du jour serait dans les grandes lignes :

1. Situation morale et financière de la SDA :
 - Engagement illégal de l'association le 20 décembre 2013 ;
 - Transparence du bilan financier de 2013 à 2017 en relation avec cet engagement –frais d'avocat, avances de justice, etc...– ;
2. Réhabilitation de deux membres exclus sans possibilité de recours à l'époque –police en faction lors de l'AG du 11 avril 2014 pour qu'ils ne prennent pas la parole– ;
3. Parole accordée aux deux membres exclus de façon discriminatoire ;
4. Indemnisations demandées par ces deux membres ;
5. Votes à bulletin secret :
 - sur le principe de l'indemnisation et ses modalités ;
 - sur la reconduction du comité ;
6. Apéritif de fin de séance.

Voilà en substance mon vœu en tant que membre rejeté de la SDA. Soyez assuré que je participerai en personne à cette assemblée extraordinaire.

Dans l'attente de votre convocation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Marianne REGUIN-ELIÈS